

• La démocratie dans le Parti

Cette motion majoritaire a été adoptée par 259 mandats contre 209, 36 abstentions et 10 refus de vote)

Le Conseil national adopte le texte sur le centralisme démocratique dans le parti présenté devant l'assemblée générale du congrès de Lille et adopté par une large majorité de la commission sur les structures.

La démocratie dans le parti demande, en même temps que le respect de sa discipline, le développement d'un large débat interne. C'est là le rôle du bulletin intérieur qui diffuse également les informations nécessaires aux activités militantes. Un membre du bureau national en assure la responsabilité. Il sera assisté d'une commission où seront représentés les différents courants qui se sont manifestés dans le parti. Une large diffusion de ce bulletin permettra d'éviter le développement de bulletins de journaux propres à une tendance.

En raison des problèmes posés et conformément aux statuts du parti, le Conseil national déclare que :

1. - Aucun militant du PSU ne peut appartenir en même temps à une autre organisation politique de caractère national et analogue à un parti (article 3 des statuts).

En conséquence :

— Si la double appartenance est

ouvertement déclarée, le militant cesse de fait même d'appartenir au PSU. Cette situation est constatée par la fédération dont il est membre ; elle en fait rapport à la direction nationale.

Si la double appartenance n'est pas reconnue par le camarade concerné, ou s'il se refuse à déclarer son choix, son cas pourrait être soumis à une commission des conflits conformément à l'article 29 des statuts.

2. - La Gauche révolutionnaire constitue aujourd'hui une organisation politique de caractère national extérieure au PSU et analogue à un parti.

3. - Il va de soi que l'application du centralisme démocratique concerne non seulement les camarades ayant une double appartenance mais doit également rendre impossible toute alliance contraire aux décisions du parti. Pour ne donner que deux exemples : accord lors d'élections de la part de telle ou telle fédération, refus de participer à des actions ou des manifestations si ce n'est nationalement par le parti.

4. Le bureau national fera rapport devant la DPN ou la commission nationale des conflits (pour statuer selon la nature des cas) sur tous militants ou groupe de militants qui auraient appelés publiquement à

enfreindre les décisions du parti ou qui auraient engagé avec une autre organisation politique des actions contradictoires avec les orientations définies par le congrès et des mandats donnés par la direction nationale du parti ou qui inversement auraient refusé d'engager les actions décidées par le parti.

MOTION COMPLEMENTAIRE

1. - Les camarades membres de la DPN qui appartiennent à l'organisation Gauche révolutionnaire sont suspendus de leur mandat à la DPN. Si l'un d'entre eux déclare clairement qu'il renonce à son appartenance à la GR et souhaite continuer de militer dans le seul PSU cette suspension prendra fin aussitôt. Les camarades concernés sont invités à manifester leur choix, s'ils le désirent, avant la réunion de la DPN du 24 juin 1972. A cette date, la DPN prendra acte de sa nouvelle composition s'il y a lieu et prendra les décisions nécessaires à son

fonctionnement régulier.

2. - Certaines fédérations sont dirigées par des équipes fédérales dont la majorité appartient à la GR, selon leurs propres déclarations.

En conséquence, de telles équipes ne sont plus représentatives du PSU.

Dans les fédérations concernées (Bouches-du-Rhône, Calvados) une assemblée des militants PSU sera réunie au plus tôt, sous la responsabilité d'un membre du bureau national ou d'un autre membre de la DPN afin de mettre en place un collectif fédéral provisoire chargé de préparer un conseil fédéral extraordinaire qui désignera une nouvelle équipe fédérale.

Tribune Socialiste
N° 542 – 14 juin 1972
Page 9

Sur la gauche révolutionnaire

Annexe à la Motion majoritaire sur la démocratie dans le parti

Le P.S.U. est une organisation politique au sein de laquelle chacun est tenu au respect des règles du débat démocratique. Chacun des membres du P.S.U. est donc tenu au respect et à l'application des décisions politiques votées par les instances régulières du Parti. Ces décisions ne sauraient être remises en cause publiquement par un membre du Parti.

Cette discipline tire sa légitimité de la libre expression, à **l'intérieur du Parti**, de divergences politiques pouvant fonder l'existence de tendances. Or depuis plus d'un an, s'est développée une tendance puis une fraction, sous le sigle « Gauche Révolutionnaire ».

De pôle de réflexion, ce groupe s'est transformé en pôle politique autonome. Lors

d'assemblées générales, tenues à Lyon puis à Caen, les militants de la Gauche Révolutionnaire, dont certains sont extérieurs au P.S.U. ont décidé de se former en groupe politique autonome, sans cependant choisir la date de leur départ du P.S.U., qui leur paraît cependant inéluctable.

« Ce doit être beaucoup plus à partir d'une bataille politique interne, faisant apparaître clairement les lignes et pratiques antagonistes, et pouvant être expliquée « publiquement », que nous quitterons le P.S.U., que sur la question des législatives (comme on avait pu l'envisager voici 6 mois), mais à la suite d'une bataille politique interne faisant apparaître clairement les lignes et pratiques antagonistes, et pouvant être expliquée publiquement. Il nous semble illusoire de vouloir fixer une date pour ce départ (qui pourra d'ailleurs ne pas être la même pour tous) lors de l'A.G. de Caen, les conditions politiques internes et organisationnelles ne sont pas réunies. C'est de celle-ci dont nous devons débattre lors de l'A.G. de Caen, afin de dégager clairement la manière dont nous préparerons la scission. »

De l'aveu même de ses dirigeants, la G.R. s'est fait connaître par des tracts et des affiches totalement autonomes. « Des initiatives comme Renault-Vérité et la campagne Référendum, disent-ils, sont à généraliser comme perspective de faire apparaître de plus en plus deux partis dans le parti. En outre, en même temps que le développement de ces initiatives autonomes, il nous faut mener clairement le débat idéologique avec les camarades du « 5 » qui y participent et leur montrer que cela ne s'inscrit pas dans une perspective de reconquête du P.S.U. »

L'organisation G.R. s'est dotée, comme elle l'avait réaffirmé lors de l'A.G. de Lyon, d'un journal régulier, de cotisations, d'un local. Devant de telles constatations, le Conseil National prend acte de la constitution de la Gauche Révolutionnaire en organisation politique autonome, analogue à un parti.

Tribune Socialiste
Supplément au n° 543 – 21 juin 1972
Page 2

Pour un débat sans exclusive et sans exclusion

Texte minoritaire, présenté par Henri Leclerc (DPN) : 209 voix (36 absents, 19 refus de vote).

L'aggravation de la crise du P.S.U. conduit le parti au bord de l'éclatement. De nombreux militants s'interrogent depuis le Congrès de Lille sur le choix réel du

P.S.U. entre les pôles révolutionnaires et réformistes, sur sa capacité à soutenir et à unifier les luttes populaires en proposant à celles-ci un débouché politique.

Cette situation devrait conduire à ouvrir au cours du prochain Congrès National une discussion de fond sur l'ensemble des questions posées par l'évolution du Parti. C'est le moment que choisissent le Bureau National et ceux qui le soutiennent (motion Mousel dans la Région Parisienne) pour proposer une réponse disciplinaire à un problème politique et obtenir l'exclusion de la Gauche Révolutionnaire. Tout se passe comme s'il s'agissait pour le B.N. de renforcer sa majorité en se débarrassant de ses oppositions par étapes successives. Nous n'acceptons pas qu'on veuille éluder le débat en brandissant des épouvantails et en désignant des boucs émissaires pour

ne pas avoir à discuter de la situation du Parti et à fixer les responsabilités.

Nous nous opposons également et continuerons à nous opposer à toute formule hypocrite (prétendu constat d'un état de fait, etc.) et à toute procédure au niveau national, fédéral et local qui consisterait à déclarer hors du Parti toute tendance ou groupe de camarades refusant l'orientation du Bureau National ou se posant des questions sur la nature et l'évolution du Parti à l'heure actuelle.

Tribune Socialiste

Supplément au n° 543 – 21 juin 1972

Page 2

Communiqué de presse de la gauche révolutionnaire

La crise du PSU s'est clairement manifestée à l'occasion du Conseil national de Juvisy et l'analyse qu'en avait faite les militants de la Gauche Révolutionnaire pleinement confirmée : le PSU est un parti-charnière entre le camp réformiste et le camp révolutionnaire, tant par la ligne politique développée depuis un an par le bureau national de Michel Rocard que par ses structures et son idéologie marquées par l'éclectisme. Progressivement 2 lignes politiques et 2 pratiques contradictoires sont apparues et à tous les niveaux.

Or le fossé entre camp réformiste et camp révolutionnaire n'a fait que s'agrandir lors des derniers événements et des dernières luttes (assassinat de Pierre Overney, Joint Français, Nouvelles Galeries, luttes du lait, etc.). C'est donc la possibilité même d'une charnière qui est remise en question

par les faits. Pour nous, le PSU n'est plus un outil pour le développement des luttes, le dégagement de gauche ouvrière, la définition de la ligne politique et la construction du parti révolutionnaire. Le PSU va vers son éclatement et nous pensons absurde de vouloir opérer son redressement révolutionnaire.

Le vote par 69 % des mandats du rapport d'activité du bureau national l'adoption d'un texte technocratique sur les questions internationales, le soutien aux orientations fondamentalement réformistes de Michel Rocard, etc. prouvent, s'il en était besoin, que la perspective d'un redressement révolutionnaire est totalement illusoire. Le bureau national a par ailleurs fait voter les textes joints concernant ce qu'il appelle « la démocratie dans le parti » et qui traduisent sa volonté de se débarrasser

de toute opposition dans les prochains mois afin de présenter au Congrès de l'automne un parti, certes très faible, mais homogène avant les élections législatives. Aujourd'hui ce sont les militants de la Gauche Révolutionnaire que le BN veut exclure par diverses mesures juridiques.

Il se refuse en l'occurrence à accepter un véritable débat politique à la base, clair, systématique à partir de la pratique réelle

des militants. Les militants de la Gauche Révolutionnaire pour leur part y sont prêts avec tous les militants. Cela permettra à chacun de choisir clairement entre social-démocratie et marxisme-léninisme.

Tribune Socialiste
Supplément au n° 543 – 21 juin 1972
Page 3

Déclaration lue par Michel Fontes

En décidant, avant même de mener à son terme le débat politique, d'amputer le parti d'un certain nombre de camarades qui s'interrogent sur son avenir et sur ses choix réels, la direction prend une lourde responsabilité.

— Elle ne peut que renforcer la détermination de ceux qui ont perdu l'espoir de le voir se situer nettement dans le courant révolutionnaire.

— Elle accroît le doute et les difficultés de ceux qui entendent encore contribuer à son redressement.

— Surtout elle enclenche un processus qui renoue avec des traditions auxquelles le parti, qu'elles qu'aient pu être dans le passé ses difficultés, aurait pu échapper.

Tout se passe en effet comme s'il s'agissait pour le BN de renforcer sa majorité en se débarrassant de ses oppositions par étape successive. Nous n'acceptons pas qu'on élude le débat en brandissant des épouvantails et en désignant des boucs émissaires.

Pour notre part, dans nos fédérations et nos sections, nous ne tiendrons aucun

compte d'une décision juridique à laquelle nous opposerons la priorité d'un débat non parlementaire fondé sur la réalité des affrontements de classe.

Les bureaux fédéraux
des Alpes de Provence,
des Alpes-Maritimes,
des Bouches-du-Rhône,
du Calvados,
de l'Eure-et-Loir,
de l'Hérault,
de la Mayenne,
du Maine-et-Loire,
du Nord - Pas-de-Calais,
des Pyrénées-Orientales,
de la Région Parisienne,
du Rhône,
du Vaucluse.

Le secteur sidérurgique de Moselle-Meurthe-et-Moselle.

Tribune Socialiste
Supplément au n° 543 – 21 juin 1972
Page 3

| Note du Bureau national

A la suite du vote du Conseil national sur les problèmes de démocratie interne, Michel Fontes a lu à la tribune une déclaration signée par un certain nombre de bureaux fédéraux (auxquels s'étaient adjoints quelques autres secteurs ou commissions). De son côté, la Gauche Révolutionnaire a remis aussitôt à la presse le texte d'un communiqué qu'elle avait préparé à l'avance.

Il nous semble nécessaire que tous les militants connaissent ces deux textes. Leur comparaison montre nettement que la décision prise par la majorité du Conseil national ne repose pas sur la volonté d'exclure une opposition : la GR constitue bien un autre parti dont les militants excluent d'ailleurs le PSU du mouvement révolutionnaire. Le communiqué de la GR montre clairement que « le véritable débat politique à la base » a pour but d'amener les militants du PSU à choisir entre la GR qui s'affirme ML, et le PSU, condamner à épouser la social-démocratie.

A partir de ce moment, tout débat risque d'être profondément vicié et déformé : pour qu'il puisse se développer dans toute son ampleur et sur la base de la pratique

militante réelle il faut qu'un minimum de démocratie soit respecté, il faut que le débat serve à l'orientation et à l'avancée du parti, non à sa destruction.

En se refusant à suivre la décision du Conseil national, les camarades qui assument la responsabilité d'un certain nombre de fédérations et n'appartiennent pas à la GR peuvent jeter le doute sur leur respect de la démocratie dans le cadre de leurs responsabilités.

Nous disons clairement que leur déclaration est **irrecevable**. La décision prise par la majorité du Conseil engage le parti dans son ensemble (elle ne change pas la structure du parti, elle ne dissout aucune fédération, aucun groupe national ou statutaire, c'est-à-dire aucun secteur ni aucune commission). C'est un choix politique qui repose sur le constat des choix faits par la Gauche Révolutionnaire elle-même. C'est pourquoi la décision du Conseil s'impose à chaque militant du parti.

Tribune Socialiste

Supplément au n° 543 – 21 juin 1972

Page 3